

Repères

février 2024
n°304

le magazine de la ville de Saran



TRAVAILLER À SARAN



Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.saran.fr



4 janvier 2024

Une centaine d'enfants et parents se sont retrouvés à la première édition du Loto des enfants organisé par le service Jeunesse de la Ville. L'occasion de passer un moment convivial, pour la bonne cause, puisque l'intégralité des recettes a été reversé au Secours populaire.



17 janvier 2024

Maryvonne Hautin, maire de Saran et Mathieu Gallois adjoint à la vie sociale et Conseiller départemental ont inauguré les logements implantés au cœur de la ZAC des Portes du Loiret (ancien aérodrome).



10 janvier 2024

Les résidents du Foyer Georges Brassens ont dégusté la traditionnelle Galette des Rois, et ont profité de l'occasion pour remettre l'intégralité de la recette du marché de Noël du Foyer à l'association Un Arc en Ciel pour Clara, en présence de Josette Sicault, adjointe aux seniors.



17 janvier 2024

Les maîtres composteurs d'Orléans métropole à la rencontre des habitants du quartier des Cent Arpents où sont proposées des solutions de valorisation collective des déchets alimentaires.



19 janvier 2024

À l'occasion de la Nuit de la lecture, les élèves de l'atelier chorégraphique de l'EMMD ont offert de superbes chorégraphies dans la Médiathèque.



19 janvier 2024

Le Conseil municipal a adopté un vœu pour la défense du bureau de poste des Blossières, et la qualité du service public rendu à la population.



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Saran et son dynamisme économique

Qu'on ne me dise pas que Saran est une ville-dortoir. Avec plus de 650 entreprises et plus de 13 000 emplois, notre commune se distingue par son dynamisme économique. Peu de villes peuvent se vanter d'offrir deux fois plus d'emplois que d'actifs sur leur territoire.

Saran est encore une commune à taille humaine, qui par son histoire et/ou par l'irresponsabilité de certains décideurs, a été morcelée par la RD 2020, la voie ferrée, l'autoroute et sa bretelle et la tangentielle. Il a fallu recoudre ces espaces, restaurer des continuités, mais aussi retrouver des cohérences qui répondent aux besoins actuels des habitants et des entreprises.

Cette vitalité se reflète dans la diversité des secteurs d'activité présents à Saran. Certes, il y a le commerce, très présent à Saran avec des locomotives comme Cap Saran qui attire de nombreuses enseignes à proximité et le long de la RD 2020. Mais il y a également de l'emploi dans le domaine médico-social avec Oréliance et les établissements à proximité comme l'Ehpad Le Bois Fleuri. Sans oublier les activités liées au transport et à la logistique dans le secteur de Pôle 45, les activités de bureau avec GMF, BNP ou Sephora, les activités industrielles avec John Deere, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et artisans que nous avons pu installer aux Sables de Sary.

Notons également l'évolution positive depuis quelques années, avec l'arrivée de PME et d'artisans dans la zone d'activités de la Motte Pétrée, mais aussi sur l'ancien aérodrome dans la Zac des Portes du Loiret.

Cette pluralité des entreprises permet de développer l'emploi public ou privé, qualifié ou non et propose ainsi à de nombreux saranais de travailler dans la ville où ils habitent.

Les entreprises font partie du dynamisme de notre ville, mais également plus largement de toute la métropole et elles seraient en droit d'obtenir des équipements publics adaptés à leurs besoins : avoir des routes en bon état, avec un réseau de transport efficace pour leurs salariés. Les taxes des entreprises sont reversées à la Métropole et il serait normal que notre commune puisse bénéficier d'aménagements de qualité comme un transport en commun en site propre ou des voiries structurantes requalifiées. Ce serait un juste retour des choses.

Maryvonne Hautin

11 janvier 2024

Maryvonne Hautin, maire de Saran et toute l'équipe municipale ont accueilli pas moins de 350 entreprises, associations et enseignants à la Halle des Sports Jacques Mazzuca, lors de la cérémonie des Vœux 2024.

SOMMAIRE

Retour sur...	p.2
Édito	p.3
Actus	p.4
Action jeunesse	p.8
On en parle	p.10
Menus	p.11
Regard	p.12
En terrasse	p.16
Parlons Saran	p.18
Associations	p.19
Espace public	p.20
International	p.21
Tribunes politiques	p.22
Dans le rétro	p.23

RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.saran.fr

Facebook, X, Instagram, YouTube, LinkedIn

Monavis-citoyen

LES JEUX SE VIVENT ICI
TERRE DE JEUX 2024



REPÈRES/SARAN

Mairie, Place de la Liberté - 45770 Saran.

• **Directrice de la publication :** Maryvonne Hautin, maire.
• **Responsable du service communication :** Simon Picard
• **Rédaction, photographies (D. Vandeveld) et mise en pages :**
Service communication - 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
• **Diffusion :** par nos soins.
• **Impression :** Imprimerie Prévost Offset.

• **Tirage :** 10 000 exemplaires.
• **ISSN :** 0153-7016
• **Dépôt légal :** Février 2024
• **Numéros de licence :** 1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040
Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

4# ACTUS

EXPOSITION TRESSAGE ET MODELAGE

Anne-Jeanne Pinot-Gaufroy et Marie Jo Maraquin nous présentent une nouvelle collaboration conjuguant leurs univers artistiques. Née de la rencontre de deux matières, la densité de la terre et la légèreté de l'osier, elles nous proposent de découvrir leur travail d'artistes. La complémentarité de ces éléments : « tressage et modelage nous entraînent vers un chemin de rêve ».

DU VENDREDI 16 FÉVRIER

AU DIMANCHE 24 MARS

Galerie du château de l'Étang

Du mardi au vendredi de 14h à 17h

samedi et dimanche de 14h à 17h30

(en présence des artistes)

**Tout public,
Entrée libre,
Fermé le lundi**



CONCERT ELEFENT

Elefent propose un folk hybride aux compositions tantôt rythmées, tantôt éthérées, parfois hurlées. Sa voix éraillée, alliée à sa guitare Weissenborn posée à plat et jouée en slide, dessine une musique atemporelle, authentique. Au croisement entre la chanson française et les protest songs, Elefent raconte un monde « soap-opéra » bien réel, peuplé de machines qui respirent et de singes fous, mais où subsistent malgré tout des possibles disséminés dans les angles morts des vers...

SAMEDI 17 FÉVRIER À 16H

Médiathèque - La Boîte

**Gratuit - réservation sur la billetterie en ligne :
www.saran.fr**

**Tout public,
à partir
de 8 ans**



FESTIV'ELLES FEMMES ENGAGÉES

Cette année encore, la Ville de Saran participe à Festiv'Elles, le festival culturel intercommunal de la métropole orléanaise, qui fait écho à la **journée internationale des droits des femmes, du 8 mars**. Un programme **riche et varié** avec des expositions, du théâtre, de la musique, de la danse, des projections, des ateliers... vous attend du 27 février au 30 mars. De quoi aborder les droits des femmes, leur place dans la société et leurs combats sous tous les angles.

Pour cette occasion, des spectacles et animations seront proposés sur Saran.

Femmes engagées

FESTIV'ELLES

Mars 2024

Spectacles

Films

Expositions

DÉCOUVREZ TOUTE LA PROGRAMMATION INTER-COMMUNALE COMPLÈTE,
dans le dépliant distribué avec le Repères
que vous tenez entre les mains.



Concerts et auditions UNE SEMAINE DE SPECTACLE ET DE MUSIQUE

Du 6 au 9 février 2024

En ce mois de février, la **Salle des fêtes** accueille de belles soirées de spectacles et de musiques pour tous les goûts. Les élèves de l'École Municipale de Musique proposent ainsi le fruit de leur travail et la qualité de leurs formations artistiques à travers 3 auditions-concerts, à ne pas manquer !

LE 6 FÉVRIER, l'ensemble « **Off Course** » de l'EMMD présente une soirée carte blanche et musiques actuelles. Au programme : Téléphone, Niagara, Lavilliers... Une soirée à décoiffer !

LE MERCREDI 7 FÉVRIER, c'est au tour des élèves des ensembles de saxophones, clarinettes, cuivres ainsi que l'orchestre junior de se montrer « **à tous vents** ».

ENFIN, VENDREDI 9 FÉVRIER, les élèves des classes de guitare classique, électrique et basse proposent un concert « **Guitares en fêtes** » au répertoire varié, entre classiques, musique de film, pop-rock.

> **Gratuit** > **Réservation sur la billetterie en ligne : www.saran.fr**

> **Informations des spectacles à retrouver dans la rubrique « en terrasse » (p.16-17)**

CONCERTS AUTOUR DE L'ACCORDÉON

1 SOIRÉE : 2 CONCERTS

Le théâtre municipal accueille une soirée unique autour de l'accordéon, avec 2 concerts exceptionnels.

AU CAFÉ DU CANAL, proposera un moment plein de souffle en toute simplicité. Une accordéoniste, un chanteur. Pour un répertoire entre compos et rétro. Des chansons sur le fil, entre voltige et danseurs. Entre pudeur et élans.

KOLOROÏ vous embarque, du Brésil à Madagascar et du Mexique aux Balkans, dans un voyage festif et chamarré, tantôt chantant, tantôt dansant. Une véritable guinguette nomade où, tout comme les distances, vous ne verrez pas passer le temps !

JEUDI 22 FÉVRIER À 20H

Théâtre Municipal

Tarifs et réservations sur www.saran.fr







Recensement de la population 2024



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Jusqu'au 17 février

Le recensement 2024 a débuté depuis le 18 janvier et va se poursuivre jusqu'au 17 février

Comme vous le savez, l'enquête de recensement de la population a lieu désormais chaque année auprès d'une partie de la population pour les communes de plus de 10 000 habitants, comme Saran. Les personnes concernées par l'enquête, ont reçu début janvier, une lettre d'informations à ce propos.

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera, chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

C'EST UTILE POUR VIVRE AUJOURD'HUI ET CONSTRUIRE DEMAIN !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les données à partir desquelles l'État va calculer ses aides aux communes et nous permettre de construire nos politiques scolaires, de solidarité aux aînés... Bref, de préparer notre vie collective.



Le recensement a démarré : plus que quelques jours pour vous faire recenser !

Si vous êtes recensé cette année, n'oubliez pas de répondre au questionnaire dans les délais.



Comment me recenser ?

Vous recevrez chez vous le nécessaire pour remplir le questionnaire en ligne ou sur papier.

le-recensement-et-moi.fr

LE DICRIM NOUVELLE ÉDITION

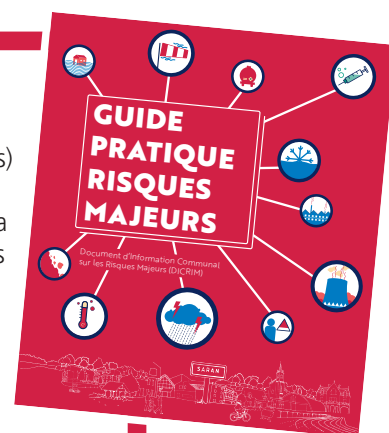
Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) a fait peau neuve.

Ce document réglementaire recense les différents risques auxquels la Ville de Saran est potentiellement exposée. Il permet aussi aux habitants de s'informer quant aux **mesures prises en cas d'accident majeur** et **des règles à respecter**.

Parmi les nouveautés de cette édition, la présentation du dispositif d'alerte et d'information des populations FR-Alert, mis en place récemment, ou encore les bons réflexes à adopter en cas de risque.

Le « Guide pratique risques majeurs » est disponible à l'accueil central de la mairie et en ligne.

Pour le consulter : <https://saran.fr/dicrim>



511

C'est le nombre de sapins de Noël qui ont été déposés par les habitants dans les espaces prévus à cet effet.

Répartis sur **7 points de collecte à travers la ville**, ces sapins naturels, sans neige artificielle ni décoration, ont ensuite été collectés par le service municipal des espaces verts pour être broyés et **recyclés à destination des parterres de fleurs et massifs d'arbustes** de la commune.

Fort de ce succès, ce service pratique, et de proximité, apprécié par la population, sera renouvelé l'an prochain.



LE BANQUET DES SENIORS REVIENT !

Dimanche 14 avril 2024

Après la dernière édition en octobre 2023, le traditionnel banquet des seniors, réservé aux saranais à partir de 65 ans, fera son retour au printemps 2024, à la Halle Jacques Mazzuca.

Les inscriptions seront ouvertes en mars où les modalités vous seront communiquées dans le prochain numéro de Repères.

MONOXYDE DE CARBONE

Durant cette période de forte utilisation des appareils de chauffage, il est important de suivre certaines précautions pour prévenir l'intoxication au monoxyde de carbone, gaz toxique responsable de nombreux décès chaque année.

Afin d'éloigner ce risque, il est impératif de faire effectuer un entretien annuel des appareils de chauffage ou de production d'eau chaude par un professionnel, de faire appel à un ramoneur professionnel qualifié pour nettoyer les conduits d'évacuation de fumées.

D'autre part il faut veiller à ne jamais chauffer avec des appareils non destinés à cet usage ; ne pas utiliser de façon prolongée un chauffage d'appoint à combustion (poêle à pétrole...) ; enfin il est indispensable d'aérer quotidiennement votre habitation

BOÎTES À LIVRES

Vous êtes férus de lecture ou simplement curieux de découvrir de nouveaux livres, **3 boîtes à livres sont installées sur Saran**. La première **devant les commerces du Chêne Mailard**, la seconde **dans le Bourg** et la dernière **au square Pierre Sépard (Sablonnières)**.

N'hésitez pas à venir déposer les livres qui restent sur vos étagères, à fouiller dans les boîtes et à emprunter à volonté, c'est gratuit et libre d'accès !



ACTION JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS,
CLUBS ADOS, STAGES
SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

ACTIVITÉS ET DATES LIMITES DE RÉSERVATIONS

LES VACANCES D'HIVER DU 26 FÉVRIER AU 8 MARS

- **CENTRES DE LOISIRS** : Marcel Pagnol
(3/8 ans) et Base de la Caillette (9/14 ans)

> Réservations clôturées

- **CLUBS ADOS** : Relai de quartier du Vilpot
(11/17 ans) > Ouvert (Clubs ados du Bourg et
du Chêne Maillard fermés)
Adhésion jeunesse obligatoire – 10 € l'année

- **LES STAGES SPORTIFS MULTISPORTS**
(réservés aux Saranais du CE1 à la 5^{ème})

• Semaine du 26 février au 1^{er} mars

> Réservations clôturées

• Semaine du 4 au 8 mars 2024

> Réservation jusqu'au 10 février

DÉLAIS DE RÉSERVATION

Rappel : Tout enfant dont la réservation n'est pas
effectuée ne pourra être accueilli.

Pour fréquenter les structures comme les accueils
de loisirs (mercredi, vacances scolaires), ou béné-
ficiaire de repas le midi en restauration scolaire, des
réservations sont obligatoires, déterminées par
des dates limites.

RENSEIGNEMENTS

**CONNAÎTRE LES PROGRAMMES ET LES DATES
LIMITES : CONSULTEZ LES « PAGES ACTIVITÉS »
DANS VOTRE ESPACE FAMILLE OU SE RENDRE À
L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.**

**DIRECTION DE L'ÉDUCATION
ET DES LOISIRS**

02 38 80 34 18

LES DATES DE
RÉSERVATIONS



ESPACE
FAMILLE



PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024/2025 OBLIGATOIRES

DU 8 JANVIER AU 9 MARS 2024

Pour les enfants nés en 2021, les nouveaux
arrivants sur la commune et/ou les demandes
de dérogation (de secteur ou de ville).



+ D'INFOS

FRÉQUENTATION : LES ABSENCES INJUSTIFIÉES ONT UN IMPACT SUR L'ORGANISATION ET LE COÛT DES PRESTATIONS D'ACCUEILS !

Votre enfant fréquente l'un des accueils de loisirs (le mercredi
et les vacances scolaires) ou déjeune en restauration scolaire ?
Vous souhaitez annuler une ou plusieurs de vos réservations ?
Pensez à procéder à l'annulation de votre réservation dans les
délais impartis (en référence au règlement unique des prestations
municipales).

Des absences en augmentation qui génèrent des coûts !

Depuis quelque temps, il est constaté une augmentation du nombre
d'absences des enfants, alors que les réservations ont pourtant été
faites au préalable.

Cet écart entre les réservations enregistrées et
les fréquentations réelles (pouvant aller jusqu'à
20 % sur certaines périodes) a des conséquences
importantes, pouvant se traduire par un sureffectif
d'animateurs prévus et de surproduction de repas
par rapport aux enfants réellement
présents. Ces décalages engendrent des
surcoûts conséquents, portés par la ville.
Une plus grande vigilance sera portée
en 2024 afin de responsabiliser le
plus grand nombre d'utilisateurs au bon
respect des modalités de fréquentation.





EMBARQUEMENT VERS... DE RÉJOUISSANTS MERCREDIS ET SAMEDIS

LE LOCAL ENFANCE DU VILPOT, POUR LES 7-11 ANS, LANCE, VIA L'OPÉRATION « EMBARQUEMENT VERS », DEUX NOUVEAUX RENDEZ-VOUS MENSUELS. « LES MERCREDIS DANS LES QUARTIERS », OUVERTS À TOUS, ET « LES SAMEDIS PARENTS-ENFANTS », RÉSERVÉS AUX JEUNES ADHÉRENTS DE LA STRUCTURE ET À LEURS FAMILLES, SONT PROMIS À UN BEL AVENIR.

Le local enfance du Vilpot pour les 7-11 ans, déploie ses ailes en investissant les autres quartiers. Le Top départ a été donné le 4 janvier lors d'un loto pour enfant, à la salle des fêtes du



Bourg. Ainsi, dorénavant, un mercredi par mois, la structure se délocalise. Elle va à la rencontre des jeunes Saranais et leur propose des activités sportives, culturelles, manuelles... Une opération « hors les murs » qui répond à de nombreux ob-

jectifs pédagogiques et citoyens. « En allant vers un autre public nous avons clarifié nos missions », assure Bruno Soutadé, responsable du service Enfance/Relais de quartier/PIJ. Un dispositif qui tisse du lien social, favorise le vivre ensemble, où les nouveaux quartiers pourraient être, à terme, également concernés (Chatonnerie, Bertinerie, Portes du Loiret, Cent Arpents...).

Développer les recettes qui marchent

L'équipe d'animation souscrit pleinement à cette nouveauté. « C'est motivant cet accès sur l'ouverture, dit Sandrine Muset, responsable du local enfants du Vilpot. Les recettes qui marchent ici, nous allons les développer dans d'autres quartiers. Cela va permettre de nous faire connaître auprès d'un autre public. De faire vivre

des temps d'animations à d'autres enfants que ceux qui fréquentent habituellement la structure. Ce dispositif va leur apporter un petit brin de soleil ». Pour Océane, animatrice : « je suis hyper emballée par le projet ». L'action constitue aussi un lien avec les familles, avec par exemple, la possibilité pour elles d'obtenir des réponses liées à l'activité municipale.

Autres nouveaux rendez-vous mensuels : « les Samedis parents-enfants », réservés aux enfants qui fréquentent la structure du Vilpot et de leurs familles. De nombreuses activités et sorties familiales sont d'ores et déjà proposées : kermesse en février, balade nature et jeux à l'étang de la Vallée en mars, chasse aux trésors dans les rochers de Buthiers en avril, jeux de pistes à l'Étang du Puits en mai, festival « Hey ! Gamin » en juin...

• Clément Jacquet



PROGRAMME :

- 14/02 : Salle des Aydes > Activité Saint-Valentin
- 20/03 : Kiosque > Plantation de légumes et aromates
- 17/04 : La Tête Noire > Plantation de fleurs
- 22/05 : Chiperie > Défis et jeux sportifs
- 12/06 : Chimoutons > La grande chasse aux trésors

DEVENIR ANIMATEUR

« Le BAFA : c'est quoi, c'est combien, ça se passe comment, c'est à quel âge, où s'inscrire ? »

Pour répondre à toutes ces questions, le Point Information Jeunesse (PIJ) organise, le mardi 27 février dès 14h et jusqu'à 16h, un temps d'information sur le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (accessible dès 16 ans pour le 1^{er} stage) dans ses locaux.

PARTICIPATION SUR INSCRIPTION, RÉSERVÉE AUX SARANAIS À PARTIR DE 15 ANS.

INFORMATIONS : 02 38 80 34 12





RENSEIGNEMENTS :

Services techniques municipaux
02 38 80 34 62



LA SÉCURITÉ DU PUBLIC, UNE PRIORITÉ

Dans le cadre des pouvoirs de police du maire, la commission de sécurité incendie et accessibilité visite de manière régulière et inopinée les ERP (Établissements Recevant du Public) présents à Saran. L'accent est mis sur la prévention.

C'est une mission méconnue mais importante que la Ville assure de longue date : **le respect de la réglementation et des normes en vigueur, en matière d'incendie et d'accessibilité dans les ERP** (Établissements Recevant du Public). À Saran, cette classification regroupe près de 400 établissements les plus divers. Soit des commerces, hôtels, maisons de retraite, Ehpad, Esat, Sésad et autres hébergements sociaux. Sans oublier les bâtiments municipaux. Pour mener à bien cette mission réglementaire, chaque établissement est catégorisé sur une échelle variant de 1 à 5, en fonction de sa capacité d'accueil du public. À l'exception des établissements les plus modestes (catégorie 5), les autres établissements sont soumis à contrôle tous les 2, 3 et 5 ans. C'est un groupe de visite de la commission sécurité, composé le plus souvent d'un pompier, d'un référent sécurité de la Ville et d'un élu, accompagnés du responsable de l'établissement visé, qui dresse l'état des lieux en matière de sécurité incendie et de l'accessibilité. **Les principaux contrôles concernent les dispositifs permettant de réduire les risques d'incendie, d'éviter la propagation du feu et des fumées, de faciliter l'évacuation du public et l'intervention des secours.** Une attention toute particulière est ainsi portée à la qualité des matériaux utilisés et à leur réaction au feu, à l'accessibilité des façades, à l'existence de sorties et de dégagements intérieurs suffisamment nombreux et bien répartis, à la présence d'un système d'éclairage de sécurité autonome, de moyens d'alarme, d'alerte et de premiers secours adaptés, etc.. Les avis émis sont soit favorables, soit défavorables, avec **l'obligation pour l'établissement de se mettre rapidement en conformité.** Ils peuvent aller jusqu'à la sanction de fermeture immédiate des locaux en cas de danger imminent.

Un contrôle renforcé

Depuis l'an dernier, les contrôles des ERP sont renforcés. Outre les visites périodiques, la Ville peut user du pouvoir de police du maire pour effectuer **des visites inopinées dans les différents établissements**, afin de s'assurer de leur conformité en matière de sécurité incendie et accessibilité. Une référente sécurité de la Ville, accompagnée d'un élu et de la police municipale assurent ces visites imprévues.

« Il nous arrive de faire fermer l'établissement, mais le plus souvent nous faisons du préventif », indique ainsi Aline Robrolle. « La mise en conformité est contraignante pour les commerces, car elle a un coût financier et peut entraîner parfois leur fermeture ». Dans certains cas, les sièges sociaux sont éloignés des établissements, et leurs responsables locaux ne sont pas toujours au fait des prescriptions. « Suite à notre passage, un magasin a été ainsi réaménagé » mentionne Philippe Dolbeault, conseiller municipal délégué au patrimoine. « Nous faisons de la pédagogie. **Nous sommes là pour accompagner les établissements à se mettre en conformité** ».

Pour rappel toute ouverture de magasin et de commerce est soumise à une demande d'autorisation préalable. Une démarche obligatoire à effectuer auprès de la mairie.

• Arnaud Guilhem



Restauration municipale Février

Menus susceptibles d'être modifiés selon approvisionnements

LUNDI 5 FÉVRIER

- Pommes de terre vinaigrette
- Émincé de bœuf bio au thym
- Boulgour bio
- Petits pois carottes bio
- Saint-Môret bio
- Pain bio
- Fruit de saison

MARDI 6 FÉVRIER

Menu végétarien

- Taboulé bio
- Œufs durs
- Chou fleur bio
- Fromage de chèvre bio
- Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 7 FÉVRIER

Menu végétarien

- Chou blanc vinaigrette
- Pois chiches cuisinés
- Coquillettes bio
- Pain bio
- Crème dessert bio vanille

JEUDI 8 FÉVRIER

- Salade, dés d'emmental
- Sauté de porc bio sauce tomate
- Riz basmati bio
- Lentilles bio
- Pain bio
- Compote bio

VENDREDI 9 FÉVRIER

- Salade de riz bio crudités
- Cœur de file de merlu, crème de légumes
- Crispy emmental
- Épinards béchamel bio
- Saint Nectaire AOP
- Pain maïs
- Fruit de saison

LUNDI 12 FÉVRIER

- Pamplemousse
- Boulettes de bœuf bio sauce provençale
- Bouchées de quinoa
- Purée de pommes de terre
- Rondelé bio
- Pain bio
- Compote bio

MARDI 13 FÉVRIER

- Mini nems aux légumes
- Colin sauce aneth
- Crispy emmental
- Carottes bio
- Pain céréales
- Yaourt vanille bio

MERCREDI 14 FÉVRIER

- Potage de légumes
- Sauté de bœuf LR sauce espagnole
- Polenta au fromage
- Haricots beurre
- Mont Cadi
- Pain bio
- Fruit de saison

JEUDI 15 FÉVRIER

Menu végétarien

- Salade piémontaise
- Mélange de céréales et graines
- Brocolis bio
- Camembert bio
- Pain bio
- Fruit de saison

VENDREDI 16 FÉVRIER

- Salade coleslaw
- Rôti de porc bio sauce indienne
- Omelette
- Spaghetti bio
- Pain bio
- Crème dessert bio au chocolat

LUNDI 19 FÉVRIER

Menu végétarien

- Chou rouge vinaigrette
- Sauce Dahl aux lentilles corail
- Riz basmati bio
- Pain de campagne
- Petits suisses aromatisés

MARDI 20 FÉVRIER

- Betteraves bio et maïs bio
- Sauté de dinde LR sauce cajun
- Semoule bio, pois chiches bio
- Haricots verts
- Mini Cabrette bio
- Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 21 FÉVRIER

- Salade de pépinettes bio, crudités
- Poisson du jour sauce citron
- Crispy de blé
- Purée de potiron
- Emmental bio
- Pain bio
- Fruit de saison

JEUDI 22 FÉVRIER

- Salade vinaigrette
- Rôti de bœuf bio
- Œufs durs
- Frites
- Pain bio
- Fromage blanc vanille

VENDREDI 23 FÉVRIER

Menu végétarien

- Carottes râpées
- Gratin de macaroni bio
- Croc lait bio
- Pain bio
- Glace

LUNDI 26 FÉVRIER

- Salade vinaigrette
- Filet de merlu sauce ciboulette
- Crispy fromage
- Pommes de terre vapeur
- Pain bio
- Yaourt aromatisé bio vanille

MARDI 27 FÉVRIER

- Salade piémontaise
- Sauté de veau bio sauce cumin
- Mélange céréales légumineuses bio
- Carottes bio
- Brie bio
- Pain bio
- Fruit de saison

MERCREDI 28 FÉVRIER

- Pamplemousse
- Émincé de porc bio sauce poivron
- Riz basmati bio
- Lentilles vertes bio
- Pain maïs
- Crème dessert bio vanille

JEUDI 29 FÉVRIER

- Salade de pépinettes bio aux fèves
- Rôti de dinde sauce espagnole
- Omelette
- Chou fleur bio
- Chanteneige bio
- Pain bio
- Fruit de saison

VENDREDI 1ER MARS

Menu végétarien

- Salade coleslaw bio
- Légumes couscous végétarien aux pois chiches
- Semoule bio
- Bleu d'Auvergne AOP
- Pain bio
- Compote bio





Photo d'archive

L'emploi saranais se porte bien. Un développement qui va aussi dans le sens de la transition écologique, puisque de plus en plus les gens veulent travailler près de chez eux pour limiter les déplacements. Saran, ville dynamique qui connaît une pression foncière et économique, entend toutefois, dans la mesure de ses moyens, maintenir un développement économique maîtrisé.

Dossier réalisé par Clément Jacquet



L'EMPLOI À SARAN

13 153 EMPLOIS
OCCUPÉS SUR LA VILLE

16 619 HABITANTS

DONT **6 123** EN ACTIVITÉS

DONT **1700** TRAVAILLENT SUR
LA COMMUNES

« **N**ous connaissons une grande attractivité et avons un bassin économique qui se développe, explique Maryvonne Hautin, maire. L'emploi est une belle dynamique pour la commune. Beaucoup de villes aimeraient avoir cette affluence. **Nous accueillons de nouvelles entreprises et donc de nouveaux emplois.** Et aussi de nouveaux services pour la population. Saran est une ville où l'on vit, pas uniquement où l'on réside. Aujourd'hui les gens veulent vivre près de leur emploi, d'où la nécessité de créer aussi de l'habitat ». Et de mettre l'accent sur le sérieux avec lequel sont étudiées les demandes d'installation. « La mairie est très sollicitée, poursuit l'édile. **Nous encourageons de façon maîtrisée la venue d'entreprises.** Nous étudions les projets avec attention. Et veillons à l'équilibre, tant sur le plan de l'activité, de la taille que du secteur d'implantation ». Et de citer l'exemple, sur la Zac des Portes du Loiret, d'un projet de logistique qui a été refusé.

Une grande diversité d'emplois et de qualifications

L'activité économique saranaise couvre une large palette de domaines professionnels. Qu'il s'agisse d'in-

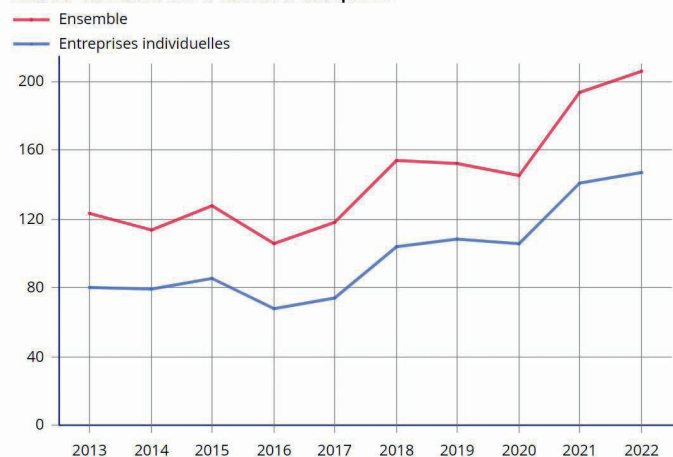


ÉVOLUTION DES CRÉATIONS D'ENTREPRISES

À SARAN

Chiffres INSEE

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE) en géographie au 01/01/2023.

*Les principaux secteurs d'activités concernés par la création d'entreprises à Saran sont : le commerce de gros et de détail, le transport, l'hébergement et la restauration (28.6%), les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les activités de services administratifs et de soutien (22.3%), l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale (15%).

dustries, de commerces, de logistiques et transports. Mais aussi d'activités tertiaires, de services, hôtellerie, artisanat, loisirs... Les bassins d'emplois se répartissent essentiellement sur **plusieurs sites** qui leur sont consacrés : **Pôle 45**, les diverses **zones commerciales**, la **Zac des Portes du Loiret**, la **zone d'activité des Val-lées**, celle **des Sables de Sary**, la zone d'activités artisanales de **la Motte Pétrée**. Ces deux dernières ont été créées par la Ville. La zone artisanale connaît un franc succès : les deux tiers des lots commercialisés par la mairie ont trouvé rapidement preneur et les entreprises s'installent régulièrement. Le reste des lots est d'ores et déjà réservé, en attente d'autorisation. Pour un panorama tout à fait complet il faut également citer la petite **zone d'activités de Montaran** ainsi que celle de **loisirs de la Forêt**.

L'emploi à Saran est synonyme de **diversité des qualifications et des métiers**. Une diversité qu'on retrouve aussi dans la taille et la forme des sociétés. Derrière les grosses locomotives que sont Deret (jusqu'à 2400 employés), Oréliance (1100), John Deere (800) ou Amazon, le leader de l'e-commerce en France, qui connaît au moment des fêtes de fin d'année un pic de 2 200 travailleurs sur site, il existe une multitude d'entités économiques bien actives. De la PME au groupe national (GMF, Humanis, BNP...). De l'entreprise familiale à la filiale d'une société internationale, en passant par la TPE (Toute Petite Entreprise) ou l'auto-entreprise. Sans oublier les administrations (mairie, centre pénitentiaire, l'EHPAD du Bois Fleuri...) et autres établissements publics, para-publics, associations... dans lesquels travaillent également de nombreuses personnes.

Autre indicateur de bonne santé du tissu économique local : **la courbe des créations d'entreprises enregistre depuis 2020 une hausse constante** et forte (voir graphique). À souligner que dans 70 % des cas il s'agit là d'entreprises individuelles.

L'emploi ne connaît pas la crise

« La ville de Saran devient extrêmement attrayante pour l'ensemble des partenaires économiques publics et privés, explique Christian Fromentin, premier adjoint. Cette attractivité est le gage d'une bonne gestion municipale. La crise économique qu'a connue l'agglomération ces dix dernières années n'a pas été ressentie sur la commune. Le nombre d'emplois continue de croître de manière régulière avec des pics ». Et l'élus de souligner que l'ensemble des activités de services, admini-



ZOOM SUR LA FISCALITÉ

Les entreprises participent à la richesse du territoire, au développement de la commune. Le monde économique est en effet producteur d'emplois et générateur de fiscalité. Ainsi les deux-tiers de la taxe foncière perçue par la Ville proviennent des entreprises. Sur la recette annuelle de **cet impôt direct qui s'élève à 13 millions d'euros par an, le monde économique contribue à hauteur de 8,5 millions**. Les entreprises financent ainsi, par l'impôt, des prestations municipales pour les ménages. Et ainsi participent à la qualité de vie de la population.

Par ailleurs, Orléans Métropole a récupéré en 2001 la compétence économique et ainsi la taxe professionnelle à laquelle sont assujetties les entreprises. Impôt qui était auparavant perçu par les communes. **À titre de compensation l'intercommunalité verse chaque année à la mairie 8,9 millions d'euros. Ce montant est figé.** « Nous n'avons pas les fruits de l'ensemble des progrès économiques que nous avons faits depuis », regrette Christian Fromentin. Pour Madame le maire : « le montant des recettes fiscales de l'agglo sur ce sujet, est opaque. J'aimerais bien savoir ce que touche Orléans Métropole de la part des entreprises saranaïses ».



nistratives et de logistique qui sont situées à l'ouest de la commune, continuent de se développer. Et de mettre en avant **la récente arrivée massive d'emplois sur l'ancien aérodrome** : GRDF, les filiales du groupe Vinci, le siège national de Cigusto (cigarettes électroniques)... Il est à noter que sur certains endroits, les grues que l'on voit sont consacrées majoritairement à la création d'entreprises. « Il n'y a pas de quartier oublié dans le développement économique, précise Christian Fromentin. Nous préparons l'avenir, la qualité de vie

des jeunes générations afin que désormais la distance domicile-travail soit la plus courte possible ».

De nouvelles installations

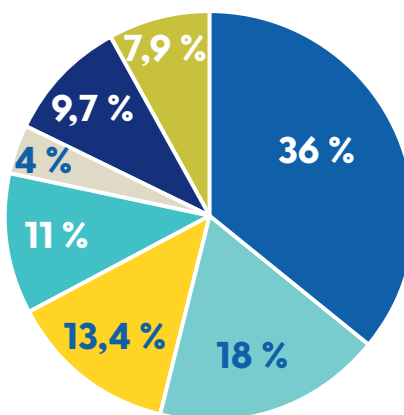
Des projets, porteurs de centaines d'emplois, sont en train d'être finalisés sur la commune. Piloté par Exia, l'immeuble Icare qui abrite **5000 m² de bureaux sur l'ancien aérodrome**, va accueillir prochainement 500 à 550 emplois. Il s'agit du personnel de six entreprises de

la couronne orléanaise, qui en plein développement, ont choisi de déménager pour des raisons énergétiques et aussi pour l'architecture du bâtiment. **La réhabilitation du site Quelle** va, pour sa part, générer dans un futur proche 250 à 300 emplois (bureaux, commerces, services...). Enfin, est fléchée à moyen et long terme, derrière l'Utom, une zone d'urbanisation économique de trente hectares. Quand l'emploi va... •



RÉPARTITION DES EMPLOIS

Chiffres INSEE



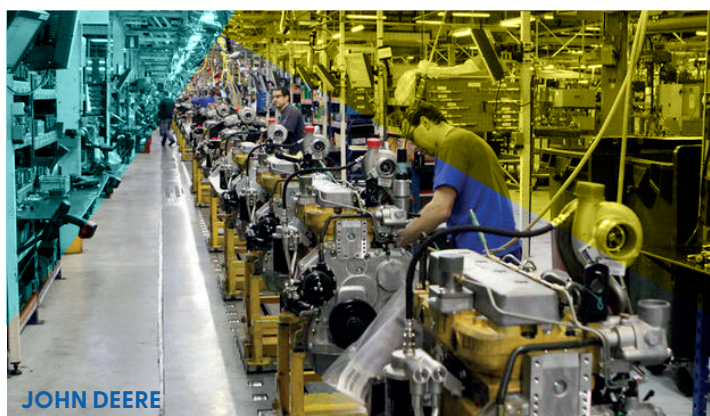
- Commerce de gros et de détail, transport, hébergement et restauration
- Activités spécialisées, scientifiques et techniques, activités de services administratifs et de soutien
- Administration publique, enseignement, santé et action sociale
- Constructions
- Industrie manufacturière, industries extractives et autres
- Information et communication, activités financières et d'assurances et activités immobilières
- Autres activités de services



LA VILLE POURVOYEUSE D'EMPLOIS DIRECTS ET INDIRECTS



La mairie est un des principaux employeurs de Saran. **Cinq cents personnes composent le personnel municipal**. Un chiffre qui avec les emplois saisonniers passe à 550-600. **La Ville est également fournisseuse de travail indirect lorsqu'elle fait appel à des entreprises pour des services spécifiques** (entretien de la piscine, imprimerie, nettoyage des vitres, informatique...). Elle est également à l'origine de travaux et d'emplois lors de l'attribution de marchés publics suite à des appels d'offres. C'est par exemple le cas pour la construction du groupe scolaire des Parrières, qui verra le jour l'an prochain. La mairie, maître d'ouvrage, a validé l'attribution de lots à dix-sept entreprises, surtout locales. Qui elles-mêmes sont susceptibles de faire appel à des sous-traitants.



PAROLES D'ENTREPRISES

Pour Stéphane Tulipani, PDG du **pôle santé Oréliance** : « Nous sommes très bien placés, proches des voies de communication, ce qui facilite le travail du Samu et favorise l'accessibilité vers Paris. Nous desservons le nord de l'agglomération mais aussi beaucoup le sud ».

John Deere, installé depuis 1964, est, cas unique, à cheval sur Fleury-les-Aubrais pour les bureaux et sur Saran pour la production (Ndrl : 65 000 moteurs diesel fabriqués par an). « Cet élan économique sur la commune va dans le bon sens, dit Fabien Corvaisier, responsable commercial du site saranais de la firme américaine. Il permet de garder le tissu industriel dans la région, de conserver des emplois qualifiés. Et aussi d'avoir des sous-traitants à disposition ». John Deere se lance aujourd'hui dans de nouvelles activités avec les moteurs à hydrogène et batteries innovantes. Des projets sources de nouveaux emplois.

Pour Guillaume Lebailly, directeur de **Carrefour** : « L'hypermarché se porte bien. Nous maintenons une bonne dynamique historique. Et bénéficions de la force du retail parc Cap Saran ».

Le parc d'activités des Vallées a connu une redynamisation en 2017 pour devenir un parc nouvelle génération. « Nous hébergeons des PME et des agences de grands groupes, explique Didier Lesueur, gérant d'une partie du parc. Nous animons un village d'entreprises (Loxam, la Saur, Eva e-sport...) dans un esprit campus. Et proposons des services partagés appréciés de tous ». Au total la zone compte quatre-vingts entreprises pour trois cents emplois environ.

En 2022, **le siège régional de GRDF** s'est installé sur l'ancien terrain d'aviation. « Pour la proximité des axes routiers, explique Anne Lheureux, déléguée territoriale du Loiret. Et aussi par la présence sur Pôle 45 d'un point de ravitaillement proche en gaz bio renouvelable pour notre flotte de véhicules ». Et de préciser, que ce sont les salariés qui, parmi plusieurs propositions, ont choisi le site d'implantation.

Jean-Yves Lebon, **menuisier-charpentier** travaille depuis quarante-deux ans rue Passe-Debout. « L'artisanat est aujourd'hui respecté et considéré, lance-t-il avec satisfaction. C'est valorisant. J'ai une clientèle de pas mal d'habités. Avec mon employé nous travaillons dans les règles de l'art. Ce sont la passion du bois et la création qui me guident. Je tiens à préserver et à transmettre ce savoir-faire ».

L'ESAT Jean Pinaud, au sein des Cent Arpents, a pour mission l'insertion sociale et professionnelle d'adultes en situation de handicap. « Nous accompagnons et guidons une centaine de travailleurs dans les compétences et les savoir-faire professionnels, explique Fabrice Russo, directeur. Avec la volonté de l'inclusion en milieu ordinaire dans les secteurs de la menuiserie, des espaces verts, de la peinture, de l'imprimerie, de la sous-traitance industrielle... ».

3500 dont 1500 emplois saisonniers

2400 en incluant les contrats de travail temporaire

1100 collaborateurs dont 700 salariés

810

700

400

300

225

180

170

140

109

80

AMAZON

DERET

ORÉLIANCE

JOHN DEERE

CAP SARAN

BNP PARIBAS (Centre d'Appel)

CARREFOUR

EHPAD DU BOIS FLEURI

SEPHORA

SOGÉA

GRDF

ESAT JEAN PINAUD (Cent Arpents) travailleurs en situation de handicap

UTOM



QUELQUES EFFECTIFS



Février 2024

Dimanche 4 février

BASKET N3 (F)

USM Saran reçoit Feytiat basket 87
 > GYMNASSE GUY VERGRACHT
 > À 15H30



CONCERTS et AUDITIONS D'ÉLÈVES

Mardi 6 février

CONCERT D'ÉLÈVES

Soirée « Off course »
 > SALLE DES FÊTES
 > À 19H
 > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Mercredi 7 février

CONCERT D'ÉLÈVES

« À tous vents ! »
 > SALLE DES FÊTES
 > À 19H
 > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Jeudi 8 et vendredi 9 février

THÉÂTRE-MUSIQUE

« Bleuenn & Rozae / Patchwork » proposé
 par le Théâtre de la Tête Noire (dès 15 ans)
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30 LE JEUDI
 > À 20H30 LE VENDREDI
 > RÉSERVATION
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Vendredi 9 février

CONCERT D'ÉLÈVES

« Guitares en fête »
 > SALLE DES FÊTES
 > À 19H
 > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedi 10 février

SPECTACLE MUSICAL

« Roue libre », par Monte le song
 > SALLE DES FÊTES
 > À 20H30
 > RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION
 CHRISTINE_LEFEVRE@HOTMAIL.COM OU
 06 61 80 69 45



Samedi 10 février

HANDBALL N1 (M)

Saran Loiret Handball reçoit Cercle Paul Bert
 Rennes
 > HALLE DES SPORTS JACQUES MAZZUCA
 > À 19H

Dimanche 11 février

STAGE SCULPTURE SUR TERRE

Proposé par la MLC (Ados-Adultes)
 > DE 9H À 13H
 > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 06 80 17 05 78 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Lundi 12 février

STAGE SCRAPBOOKING

Proposé par la MLC (Ados-Adultes)
 > DE 13H30 À 16H30 OU DE 20H À 23H
 > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 06 80 17 05 78 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mercredi 14 et Samedi 17 février

THÉÂTRE « Je suis un lac gelé », proposé par le Théâtre de la Tête Noire (dès 3 ans)

> THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 16H
 > RÉSERVATION
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Vendredi 16 février

SÉANCES D'ART FLORAL

proposées par Petite fleur saranaise
 > SALLE DU LAC
 > À 14H, 16H, 18H ET 20H

Vendredi 16 et Samedi 17 février

STAGE PASTEL (Ados-Adultes)

> DE 13H30 À 17H30 LE VENDREDI ET DE 9H À
 13H LE SAMEDI
 > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM



Du 16 février au 24 mars

EXPOSITION Tressage et modelage de Anne-Jeanne Pinot-Gaufroy et Marie Jo Maraquin

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
 02 38 80 35 61
 CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
 > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
 > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 17H30
 (EN PRÉSENCE DES ARTISTES)
 > FERMÉ LE LUNDI
 > ENTRÉE LIBRE

Samedi 17 février

ATELIER PARENT-ENFANT

Découverte des oiseaux et bricolage (autour
 du spectacle Je suis un lac gelé)
 > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE
 DE CHARTRES
 > À 10H
 > RÉSERVATION
 WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES

> MÉDIATHÈQUE
 > À 10H POUR LES 0-18 MOIS
 > À 11H POUR LES 18 MOIS – 3 ANS
 > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



ACTIVITÉ PARENTS-ENFANTS

Éveil sensoriel « Découverte des animaux de
 la ferme »
 > DE 10H30 À 11H30
 > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Samedi 17 février

MARCHE DU GIVRE, organisée par l'Usm Saran Marche (ouverte à tous)
 > BASE DE LOISIRS ORÉE DE LA FORÊT
 > DÉPART À 13H30 POUR LE 12KM ET 14H30 POUR LE 6KM (ENTRE RIGOLOU ET LES TENNIS)
 > PRÉVOIR DE L'EAU ET UN EN-CAS
 > PLUS D'INFOS PAGE 19

**« CORPS EN MOUVEMENT
DANSÉ ET MUSIQUE EN LIVE »**

Stage proposé par Art's Danse
 > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
 > DE 13H30 À 16H30
 > RENSEIGNEMENT 06 81 36 56 32



**RENCONTRE MUSICALE
AVEC... Elefant**

> MÉDIATHÈQUE
 > À 16H
 > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Dimanche 18 février

YOGA DU RIRE

Proposé par la MLC (Ados-Adultes)
 > DE 11H À 12H
 > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

« DOUN DANCE »

Stage proposé par Art's Danse
 > ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
 > DE 13H30 À 16H30
 > RENSEIGNEMENT 06 81 36 56 32

Mardi 20 février

LA PAPOTE DU MARDI (Adultes)

> MÉDIATHÈQUE
 > À 18H
 > ENTRÉE LIBRE



Jeudi 22 février

**SOIRÉE UNIQUE AUTOUR DE
L'ACCORDÉON**

Programmation ville de Saran
 « Au café du canal » puis « Koloroi »
 > THÉÂTRE MUNICIPAL,
 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 16H
 > RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Samedi 24 février et Samedi 2 mars

FORMATION PSC1 proposée par les Secouristes Croix Blanche du Loiret

> INSTITUT DES CENT ARPENTS,
 450 RUE DES JONQUILLES
 > DE 7H À 19H
 > RENSEIGNEMENT
 CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR



Samedi 24 et dimanche 25 février

**LOTOS DE L'USM SARAN
FOOTBALL**

> SALLE DES FÊTES
 > À 20H LE SAMEDI ET À 14H LE DIMANCHE
 > RÉSERVATIONS UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITES – 02 38 65 97 84

Samedi 24 février

BASKET N3 (F), USM Saran reçoit

Herbiers Vendée Basket
 > GYMNASSE GUY VERGRACHT
 > À 20H

Dimanche 25 février

ACTIVITÉ PARENTS-ENFANTS

Scrap à 4 mains
 > DE 10H À 12H
 > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 06 80 17 05 78 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

FOOTBALL N3 (M)

Usm Saran reçoit US Ivry
 > STADE JACQUES MAZZUCA
 > À 14H30



STAGE SCRAPBOOKING

D'HIVER (Enfants)

> DE 14H À 16H
 > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 06 80 17 05 78 OU
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

Du 25 au 29 février

**STAGE RELAXATION ET
MÉDITATION** « Restons zen », proposé

par la MLC (Ados-Adultes)
 > DE 18H45 À 20H
 > RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
 06 80 17 05 78 OU MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mardi 27 février

INFO BAF

Le Point Information Jeunesse (PIJ) organise un temps d'information sur le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (accessible dès 16 ans pour le 1er stage)
 > DE 14H À 16H
 > AU PIJ PLACE LA LIBERTÉ
 > SUR INSCRIPTION, RÉSERVÉE AUX SARANAIS À PARTIR DE 15 ANS
 > INFORMATIONS : 02 38 80 34 12

Mardi 27 et mercredi 28 février,

vendredi 1er et samedi 2 mars

ATELIER HEURE DU JEU

VIDÉO : It takes two

> MÉDIATHÈQUE
 > À 16H
 > RÉSERVATION WWW.SARAN.FR



Mercredi 28 février

**HISTOIRES POUR LES
PETITES OREILLES**

> MÉDIATHÈQUE
 > À 10H POUR LES 0-18 MOIS
 > À 11H POUR LES 18 MOIS – 3 ANS.
 > GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Mardi 5 mars

MARDI CINÉMA (dès 4 ans)

> MÉDIATHÈQUE
 > À 15H
 > RÉSERVATION WWW.SARAN.FR





Le conseil métropolitain a adopté plusieurs délibérations lors de sa session du 21 décembre 2023. Voici un retour non exhaustif de certaines d'entre elles.

Finances et Budget au programme

Les programmes d'investissement prévus jusqu'en 2026 ont été présentés et soumis au vote des élus. On y trouve entre autres **la requalification des mails d'Orléans et du parvis de place d'arc pour 73,5 millions d'euros** ou encore **l'université Porte Madeleine pour 87 millions d'euros** (initialement prévue à 59 millions d'euros). Par ailleurs, les budgets « Voiries structurantes » de la métropole s'en tiennent au strict minimum et il n'est prévu aucun crédit pour la réfection de la rue du Bourg, de l'Ancienne Route de Chartres, de la rue Passe-Debout, de la rue Anatole Fauchoux et de la rue de l'Orme au Coin. La métropole ne prévoit pas non plus d'avancée majeure sur un projet de Transport en Commun en Site Propre, notamment afin de desservir Saran. Les élus saranais ont donc voté contre ces propositions d'investissement qui ne répondent qu'aux projets de la ville-centre au détriment des 21 autres communes qui composent la métropole.

On peut néanmoins noter des avancées avec **le projet de créer un réseau de chaleur et froid à partir de l'incinérateur de l'UTOM**. Cette proposition, qui avait été faite par la ville de Saran lors de la construction du Centre pénitentiaire, permettra d'y raccorder des entreprises et des équipements publics des communes de Saran et Ormes.

De même, des investissements sont prévus pour **l'extension de l'espace cinéraire et de la salle des cérémonies des lfs**.

Quant au Budget 2024, il confirme les investissements précédents et fait apparaître une forte augmentation de la dette de la métropole qui atteindra 750 millions d'euros fin 2024, une somme jamais atteinte même lorsque la deuxième ligne de tramway avait été réalisée.

De plus, c'est dans ce budget qu'a été actée **la fin de la collecte des déchets verts en porte à porte** qui était proposée aux seniors et aux personnes handicapées. Les élus saranais s'y sont opposés.



Mails d'Orléans, des dépenses d'infrastructure au détriment des 21 autres communes. ❌



❌ Crématorium des lfs, l'agrandissement de la salle des cérémonies enfin envisagé.

Collecte des déchets verts, la suppression de la collecte a été refusée par les élus de Saran. ❌



BON TES BONDEL

Saison après saison, l'USM Saran Marche propose de nombreux rendez-vous tous publics autour de 2 activités physiques et sportives : la marche traditionnelle et la marche nordique. Temps fort de la section ce mois-ci, avec la Marche du givre.

On ne mentionnera jamais assez les bienfaits de la marche pour le corps et pour l'esprit.

À Saran, cette activité physique et/ou sportive, simple et **accessible au plus grand nombre**, rassemble chaque semaine pas moins de **174 adhérents** au sein de la section de l'USM.

Marche traditionnelle, marche nordique « Ces disciplines concernent 2 publics différents, même si certains membres pratiquent les 2 » précise la présidente Fabiola Perin. « La marche est une activité ouverte à tout le monde. Aucun matériel n'est nécessaire. Il suffit juste d'avoir une paire de chaussures adaptées ».

Rendez-vous incontournables pour « les plus anciens », chaque mardi, avec une marche « modérée » de 5 à 7km, agrémentée de commentaires, et tous les vendredis, avec en alternance une marche « moyenne » de 2h à 2h30 (8-10km) et une « grande » marche de 3h à 3h30 (11 et 13km). En ce qui concerne la pratique de la marche nordique « plus physique et technique, avec des bâtons et au rythme plus soutenu », les membres de l'USM Saran se retrouvent le samedi ou le dimanche, voire les deux, pour des parcours

de 8 à 10km. « Au sein de notre club, chacun peut pratiquer selon son choix, ses capacités et sa forme. La marche est aussi un moyen de se socialiser, de voir du monde et de discuter pour beaucoup ».

Découvertes et convivialité

Outre ces rendez-vous hebdomadaires, l'USM Saran marche ne s'arrête pas en si bon chemin, avec **diverses sorties** à son agenda, riches en découvertes. Que ce soit le dimanche, dans les environs d'Orléans, comme par exemple au massif d'Ingrannes. Un rendez-vous dominical de plus en plus prisé. Que ce soit également lors d'une sortie à la journée, une fois par mois, avec un repas prévu par la section accueillante ou un pique-nique. Au fil des saisons, **la section saranaise s'évade aussi de la région**. Le temps d'un séjour hivernal « raquettes » en Auvergne. Ou bien au printemps, à la découverte du Puy-de-Dôme ou des Asturies en Espagne. Ou encore, le temps d'une semaine en mai ou septembre en direction de l'Italie, l'Espagne, la Haute-Savoie et le Finistère sud. « Cela nous permet de varier les plaisirs, de changer d'horizon et l'as-

pect convivial est omniprésent ». Qui plus est, **le club peut compter sur ses bénévoles**, et notamment « des animateurs qui s'impliquent, ce qui est un plus pour la section », souligne la présidente. « Les nouveaux adhérents sont bienvenus pour la rentrée 2024 », indique Denis Charpentier, ancien président de la section marche et référent animation. « Nous recherchons par ailleurs des accompagnateurs motivés, disponibles et volontaires que nous formons nous-mêmes. Ils peuvent également suivre une formation auprès de la Fédération ». Il suffit pour cela de sauter le pas.

• **Arnaud Guilhem**

USM SARAN MARCHE

Inscriptions :

De Septembre à fin octobre

Cotisations annuelles :

Entre 40 et 50 € (Saranaise, hors Saran)

☎ 06 70 30 46 91

✉ usmsaranmarche@gmail.com

🌐 www.usmsaranmarche.com



LA MARCHÉ DU GIVRE

Temps fort de la saison la Marche du Givre est de retour LE SAMEDI 17 FÉVRIER.

2 circuits tout public au choix dans la forêt d'Orléans : départs et arrivées au Parc de loisirs de la forêt de Saran (à proximité des cours de tennis), rue de la Tuillerie.

📍 6 km - départ à 14h30 📍 12 km - départ à 13h30

Pour participer, il suffit d'opter pour une tenue adaptée à la météo et de bonnes chaussures. Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Un pot et une collation sont prévus à l'arrivée.

VENDREDI 19 JANVIER 2024

- Vœu du conseil municipal de Saran pour la défense du bureau de Poste des Blossières :

À son tour, ce service public important pour bon nombre de saranais est menacé, le conseil municipal réaffirme la nécessité d'une présence postale de qualité.

- Adhésion et attribution d'une subvention exceptionnelle à SOS Méditerranée :

À l'instar d'autres collectivités, Saran adhère à l'association qui porte secours et assistance pour éviter de nouveaux drames humains en mer.

- Convention de formation des élus avec le CIDEFE :

Comme chaque année, conformément au statut de l'élu, le groupe majoritaire accède à des formations nécessaires dans un contexte de complexification de la vie publique.

- Convention de dons alimentaires avec l'association Les Mains Tendues :

La commune fournira des denrées alimentaires dans la limite de 2 000 € pour soutenir l'association qui aide les plus démunis notamment en période hivernale.

- Débat d'orientations 2024 préalable au vote du budget.

- Subventions 2024 – Associations :

Dans le cadre des conventions d'objectifs pour la plupart, ou en dehors pour les subventions les plus modestes, l'effort de soutien au monde associatif a été réaffirmé.

- Location des locaux du cabinet médical des Sablonnières - avenants aux baux professionnels initiaux :

Les 3 médecins sont locataires de la commune, les conditions de leur bail sont actualisées en fonction de leur profession.

- Indemnité de repas des assistants maternels municipaux :

Compte tenu de l'inflation, l'indemnité est revalorisée à 4 € / jour.

- Approbation des conditions de subvention projet CNRE à destination de l'école élémentaire du Chêne Maillard - Année scolaire 2023-2024 :

La commune est ainsi subventionnée à 100 % pour l'acquisition de 19 541 € de matériels pédagogiques.

- Crédits scolaires 2024 à destination des écoles maternelles et élémentaires.

- Subvention exceptionnelle - Art's Danse :

Le spectacle de fin d'année aura lieu au cirque Gruss de Saint-Jean-de-Braye, 2 750 € contribueront à sa bonne tenue.

- Subventions exceptionnelles aux collèges Montjoie et Jean Pelletier "Santé citoyenneté" :

Chaque collège est aidé à hauteur de 300 € pour un projet sur la santé-citoyenneté à destination de toutes les classes.

- Subventions aux Centres de Documentation et d'Information des collèges Mont-joie (780 €) et Jean Pelletier (440 €).

- Subvention Exceptionnelle 2024 - USM Saran Générale - 50 ans :

Fondé en 1974, le club omnisports bénéficie d'une subvention de 5 000 € pour fêter cet événement.

- Subventions 2024 - USM Saran Football, Judo, Tennis, Basket-ball (mises à disposition d'un éducateur sportif), Saran Loiret Handball (compensation pour non mise à disposition d'éducateur sportif).

- Approbation du règlement de la Galerie du Château.

- Subventions 2024 – Bigbandissimo, La Saranade (mise à disposition d'un assistant d'enseignement artistique).

- Charges récupérables 2024 - Square des Hirondelles :

Propriétaire de logements à loyer modéré, la commune répercute les charges collectives auprès des locataires comme tout bailleur.

- Changement de dénomination de la rue de l'Église en Place du Théâtre :

Le réaménagement des abords du théâtre a été l'occasion de renommer cet espace public en conformité avec son usage.

- Acquisition de la parcelle ZD 83 :

Elle complète les réserves foncières municipales dans la zone agricole, et sera incluse dans le bail à ferme conclu avec le GAEC « Choux, Fleurs et Cie » qui s'y installe.

Cuba, une étoile dans la nuit,
André Chassaigne
Le Temps des Cerises éditeurs (2013).



Député et président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, André Chassaigne a présenté son livre « Cuba une étoile dans la nuit », le 17 janvier à la salle des fêtes, en présence d'une centaine de personnes. Face à la situation catastrophique que subissent l'île et ses habitants, il a lancé une vaste initiative solidaire.

« **C**itadelle assiégée », « situation de guerre », « scandale dans l'anonymat », André Chassaigne n'a pas de mots assez forts pour qualifier la situation dramatique à laquelle est confrontée Cuba.

Invité à Saran par la Fédération départementale du Parti Communiste et le Comité local du Loiret de l'association France-Cuba, le député qui s'est rendu sur place récemment, souhaite avec son ouvrage « provoquer un électrochoc ». « C'est un livre militant, même si le régime n'est pas un modèle pour autant.

de choisir son organisation politique ». En 2015, les relations diplomatiques entre les 2 états ont été rétablies. Entre temps, 243 nouvelles sanctions ont été prises sous Trump et sont toujours actives. « Le blocus des USA s'est renforcé. Je ne pensais pas moi-même qu'il allait aussi loin » souligne le président du groupe d'amitié France-Cuba. Principale arme de dissuasion : l'extraterritorialité des lois américaines. Celles-ci permettent aux USA de poursuivre tous les pays et entreprises qui commercent avec La Havane. De fait, « les entreprises présentes à Cuba quittent l'île. Au niveau international, seuls le Canada et l'Espagne arrivent à contourner légalement le blocus ».

Une alternative politique et économique

Depuis 3 ans, **Cuba traverse une crise profonde**. Elle paie le prix fort les effets délétères du blocus économique, commercial et financier. Celui-ci a causé 5 milliards d'euros de dommages sur son économie en un an. Éprouvée également par la forte baisse du tourisme, suite à la pandémie de Covid19, l'île subit les coupures d'électricité, les pénuries, la forte inflation des prix et la flambée du marché noir des devises. **Les habitants font face difficilement**. Des jeunes s'exilent, comme près de 700 000 d'entre eux en 2022. Nombre reviennent pour des soins médicaux. Politiquement, le nouveau président Mi-

guel Diaz-Canel a initié une ouverture, avec des réformes démocratiques et constitutionnelles. « L'impérialisme américain veut tuer Cuba et faire main basse dessus » résume André Chassaigne. « Pour les USA, il n'y a pas d'alternative au modèle de démocratie occidentale basée sur l'économie libérale mondialisée. Il faut aider le peuple cubain afin de démontrer que l'existence et la prospérité d'un gouvernement socialiste est possible ».

La survie de Cuba passe notamment par la création de petites entreprises sur place et le tourisme diffus chez l'habitant, mais aussi et surtout par les échanges commerciaux avec les BRICS+ (Brésil, Russie, Inde, Chine et 6 autres pays). Mais l'heure est à l'urgence. En compagnie d'associations et de syndicats, André Chassaigne a lancé **une grande action de solidarité**. 20 containers remplis de produits de première nécessité, de matériel médical, de papier ou encore de pneus doivent rallier l'île en mai prochain.

Il en va de la dignité, de la souveraineté et de l'indépendance de Cuba.

• **Arnaud Guilhem**

Je l'ai écrit pour expliquer et faire la vérité sur la situation qui s'est considérablement dégradée à Cuba, et qui est absolument catastrophique » indique t-il.

Le pays, qui a fêté le 65^e anniversaire de la Révolution, subit depuis 60 ans un « blocus criminel ». Un blocus illégal, condamné par l'ONU, et imposé par les États-Unis « qui contestent le droit du peuple cubain



Association France Cuba

Comité local du Loiret
46 ter, rue Sainte Catherine à Orléans
www.francecuba.org



CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

Après celui des Aydes, le bureau de poste des Blossières est-il menacé de fermeture ?

Le conseil municipal de Saran a approuvé le 19 janvier dernier un vœu pour la défense du bureau de poste des Blossières. Situé à Orléans, ce bureau de poste est d'autant plus utilisé par les Saranais-es habitant les quartiers du Vilpot et des Sablonnières que celui des Aydes a été fermé en 2018, malgré la forte mobilisation des usager-es et des élu-es. La direction de La Poste a déjà réduit de moitié les horaires du bureau des Blossières, désormais ouvert uniquement le matin. Le bureau a même été fermé sans explications du 18 décembre au 2 janvier derniers ! Cette même méthode fut sournoisement appliquée pour faire chuter la fréquentation du bureau des Aydes afin d'en justifier ensuite la disparition. Cette fermeture constituerait un nouveau recul de la présence postale dans le Nord de l'agglomération et une insupportable suppression supplémentaire d'un service public. Nous appelons donc les Saranais-es à signer en ligne la pétition lancée par le conseil citoyen des Blossières pour le respect des horaires de la poste et la conservation des services aux usagers.

SAS des Groues : gaspillage d'argent public et mépris persistant envers Saran.

En 2022, une Structure d'Accompagnement vers la Sortie (SAS) aurait dû ouvrir sur le site des Groues, afin d'aider à la réinsertion professionnelle de détenus en fin de peine. L'État a acquis en 2019 les terrains nécessaires auprès de la ville d'Orléans pour construire cet équipement et la métropole s'était alors engagée à réaliser les travaux de raccordement au réseau d'assainissement. Malheureusement, depuis 2020, Serge Grouard refuse de respecter les engagements pris par la ville d'Orléans et clame que la SAS serait mieux... près du centre pénitentiaire de Saran ! Comme à son habitude, le maire d'Orléans s'est bien gardé d'évoquer directement le sujet avec les élu-es de Saran. Or, si le ministère de la justice a choisi le site des Groues, c'est en raison de sa position centrale dans l'agglomération afin de permettre aux détenus de rejoindre rapidement chaque matin leurs différents lieux de travail. Quel est aujourd'hui le résultat de l'entêtement de Serge Grouard ? L'État multiplie les procédures en justice contre la ville d'Orléans, la métropole doit dédommager à hauteur de 200 000 € les entreprises qui n'ont pu faire aucuns travaux et l'agglomération est privée d'un équipement utile pour limiter la récidive et réduire la délinquance. L'intérêt général doit-il pâtir des actions d'un élu qui a perdu sa boussole politique mais tente désespérément d'exister médiatiquement ?

Les élus et élus de la majorité municipale : Julien BADONI, Thierry BERTHÉLÉMY, Patricia BIKONDI, Alexis BOCHE, Fabrice BOISSET, Khaled BOUCHAJRA, Gwennaëlle BOUCHER, Aziza CHAÏR, Marie DE CARVALHO, Françoise DIAZ, Philippe DOLBEAULT, Sylvie DUBOIS, Christian FROMENTIN, Mathieu GALLOIS, Armelle GELOT, Catherine HAMON, Maryvonne HAUTIN, Marie-Lise LALOUÉ-BIGOT, François MAMET, Fanny PRÉVOT, Olivier RENOU, Evelyn RALUY-SAVOY, José SANTIAGO, Josette SICAULT, Romain SUZZARINI, Jean-Paul VANEAU, Claude VANTHOURENHOUT et Hoirda ZAGHOUANI.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et sur : www.continuonspoursaran.fr/blog

MON PARTI C'EST SARAN

La maire et son équipe nous trompent. Dans l'édition du Repères de janvier, la Maire décrit son engagement envers la préservation de l'environnement ! Stupéfiante formule au regard des tonnes de béton déversées depuis 2020 et des chênes centenaires abattus partout. Elle sollicite un transport en site propre : quel culot lorsqu'on sait que notre mairie s'était farouchement opposée à l'arrivée du tramway à Saran. Elle demande des améliorations significatives de la métropole : rappelons que notre maire et ses adjoints siègent au conseil de la métropole, avec un poste de vice-président. Sont-ils incapables de défendre nos intérêts ou se satisfont-ils des jetons de présence qu'ils perçoivent ? Elle demande au département de construire un nouveau collège : ne fallait-il pas y penser avant de densifier à outrance la population ? Les élus de cette majorité sont passés maîtres dans l'art de ne pas reconnaître leurs carences.

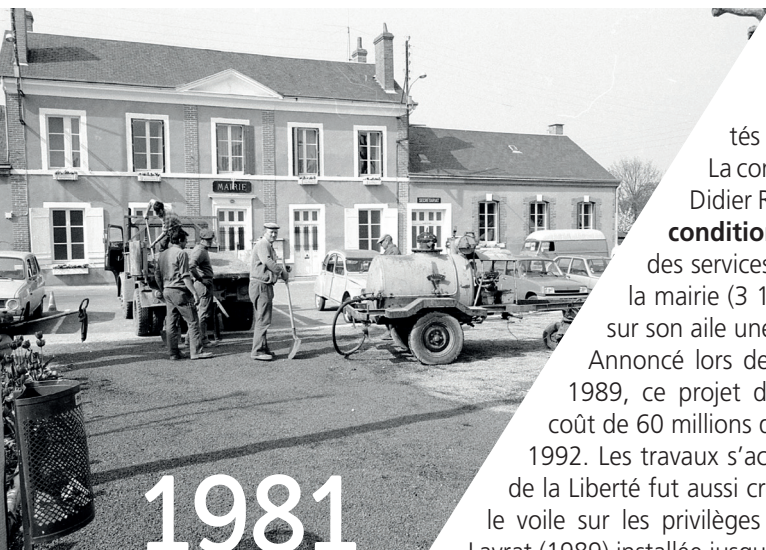
Les élus et élus de l'opposition « mon parti c'est Saran »

Esther SEBENE, Patricia MORIN, Gérard VESQUES, Alain SOUBIEUX, Michel SIMION

« Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, un espace est réservé à l'expression de chaque groupe politique et de tout Conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale, qui disposent au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l'élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à leur représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle. »

D'une mairie à l'autre

L'actuelle mairie de Saran fête ce mois-ci ses 30 années d'existence.



C'est en effet le **samedi 12 février 1994** que le nouveau bâtiment municipal fut inauguré par le maire d'alors Michel Guérin, en présence de personnalités politiques et de nombreux Saranais.

La construction de cette nouvelle mairie, conçue par l'architecte Didier Rod, avait pour objectif principal d'**offrir de meilleures conditions d'accueil du public**, avec un accueil central et des services municipaux regroupés dans un même lieu. Outre la mairie (3 188 m²), ce nouvel ensemble intégrait également sur son aile une bibliothèque flambant neuve (1 036 m²).

Annoncé lors de la campagne des élections municipales de 1989, ce projet de nouvelle « mairie-bibliothèque », d'un coût de 60 millions de francs, entra dans sa phase active dès 1992. Les travaux s'achevèrent durant l'hiver 1993. La Place de la Liberté fut aussi créée. Elle accueillit « La Liberté levant le voile sur les privilèges », sculpture du saranais François Lavrat (1989) installée jusqu'alors dans le parc du château de l'Étang.

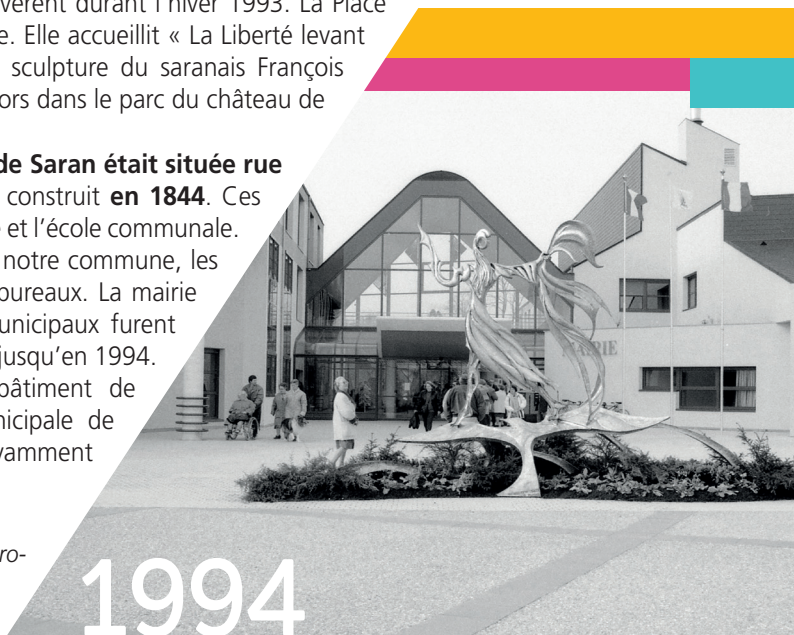
Auparavant, **la première mairie de Saran était située rue de la Fontaine**, dans un bâtiment construit **en 1844**. Ces locaux accueillait le bureau du maire et l'école communale.

Au fil des ans et du développement de notre commune, les salles de classes cédèrent la place à des bureaux. La mairie étant devenue trop exiguë, les services municipaux furent répartis dans des constructions préfabriquées jusqu'en 1994.

Après des travaux de réaménagement, le bâtiment de l'ancienne mairie a été attribué à l'École Municipale de Musique et de Danse (EMMD). Une évolution savamment orchestrée.

• A.G

Sources : Groupe d'Histoire Locale de Saran, Sylvie Rocher, Véronique Couvreur, Isabelle Ménage.



ÉTAT CIVIL Décembre 2023

Nous saluons l'arrivée de

Maryam ARIFI, 5 décembre
Ayline AHMED HAROUSSI, 12 décembre
Adnan ADAM, 14 décembre
Léo BIGOT, 15 décembre
Léo DELAGE, 19 décembre
Alicia DEPATY THAUVIN, 21 décembre
Paycee KUNTZ, 25 décembre

Nous félicitons l'union de

Elise SMITH & Jacques CHARLO, 6 janvier

Nous regrettons le départ de

Pierre PANTALÉON, 89 ans
Roger GOLF, 99 ans
Maria Teresa MUNOZ, 93 ans
Micheline ROCA-MOLES née ESCRAMANT, 94 ans
Marcel PÉRIN, 93 ans
Jack BERTHE, 69 ans
Michel TARDIF, 82 ans
Anne KERNEIS née CORNILY, 92 ans
Sophie THERME née FAGOT, 57 ans
Lucile ROGER, 100 ans
Serge CATTOZ, 87 ans
André HUARD, 78 ans
Michel VIVIER, 84 ans
Bernadette MARCHAND née LEGENDRE, 87 ans
Marie-Anne CURIEL MONTERO née BERTHIER, 87 ans



CLIN D'ŒIL.

La construction du futur groupe scolaire des Parrières se poursuit, pour les futurs élèves attendant avec impatience son ouverture, à la rentrée 2025.

